L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI, (MATIN,) 26 FÉVRIER 1831.

☞ A la sollicitation de nombre de ses amis, M. ETIENNE MAZUREAU a consenti à être candidat à la Législature, en remplacement de M. Fs. Gainnié, qui a résigné.

L'élection aura lieu le 28 février, et les deux jours suivants.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 26 FEVRIER.

Le brick *Elm*, capitaine Mierkens, parti le 18 de la Havane, et entré hier dans notre port, ne nous a rien appris de nouveau touchant l'annonce d'une suspension d'hostilités entre l'Espagne et le Mexique : le second, à qui nous avons parlé, nous a dit que la veille de son départ, le paquebot attendu de Cadix était entré dans le port de la Havane, et que rien d'officiel n'avait encore transpiré jusqu'au moment où il a quitté cette ville ; il paraît avoir quelque doute sur l'authenticité de ce bruit, et la raison qu'il en donne c'est qu'il a eu occasion de causer avec le maître d'équipage du paquebot, qu'il connaît beaucoup, et qu'il ne lui a rien communiqué à ce sujet : cette nouvelle est d'une telle importance que les employés du navire qui l'aurait apportée n'auraient pas manqué d'en savoir quelque chose. Au reste, les passagers de l'*Elm* conviennent que c'était un bruit généralement répandu à la Havane, et qu'on en attendait avec confiance la confirmation.

Le brick *Elm* a rencontré, deux jours avant son arrivée à la Balise, plusieurs navires qui se dirigeaient sur notre port ; entr'autres, le brick *Yellow-Bird*, venant de New-York, le navire *Delos*, venant de Kennebank, la goëlette *Betsy*, partie de New-York depuis environ deux mois et ayant relaché à la Havane.

☞ Pensant qu'il importe à la plupart de nos abonnés d'avoir connaissance des lois qui seront définitivement adoptées dans la session actuelle de la législature, et ne pouvant publier ces lois en entier, nous reproduirons chaque jour, d'après le journal officiel, le titre de chacune. Nous donnerons tout au long, celles qui nous paraîtront d'un intérêt général.

N°. 1.—ACTE pour changer le siège du Gouvernement. Approuvé à Donaldson le 6 janvier 1831.

N°. 2.—ACTE pour venir au secours des héritiers de Jonathan Haggerty. Approuvé à la Nouvelle Orléans le 8 février 1831.

N°. 3.—ACTE pour amender la huitième section de l'acte intitulé : acte pour pourvoir la manière de tenir les élections dans les paroisses des Avoyelles et St. Landry. Approuvé le 8 février 1831.

N°. 4.—ACTE pour exempter certaines paroisses des dispositions d'un acte intitulé : acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.—(Cet acte a rapport aux paroisses de la Pointe-Coupée, Ouest-Baton-Rouge, Iberville, Plaquemines et St.-Bernard, et a été approuvé le 8 février 1831.

No. 5.

RESOLUTION.

Attendu qu'il est d'une importance vitale aux intérêts commerciaux, non seulement de l'Etat de la Louisiane, mais des Etats-Unis, de remédier aux obstacles qui existent à l'entrée du Mississippi et attendu que les états ci-dessus auraient pareillement, et qu'il en est en fait récemment des parts [illegible] Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; que les Sénateurs de cet Etat soient requis, et les Représentans invités à représenter au gouvernement général, la nécessité de fouiller l'embouchure du Mississipi, et qu'il est d'urgence qu'une appropriation soit faite à cet effet.

Il est de plus résolu, que le Gouverneur soit invité à transmettre aussitôt que possible à la delégation de la Louisiane au Congrès, une copie de la présente résolution.

A. MOUTON.
Orateur de la Chambre des Représentans.
ISAAC A. SMITH,
Président du Sénat.

Approuvé le 8 février 1831.

A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

N°. 6.—ACTE pourvoyant à la nomination d'un notaire public pour la paroisse d'Ouest Feliciana. Approuvé le 8 février 1831.

(COMMUNIQUÉ.)

L'élection d'un membre de la chambre des représentans est toujours, pour l'Etat, un acte d'un intérêt majeur ; mais elle prend un plus haut degré d'importance, suivant que les travaux de la législature en présentent eux mêmes une plus grande. Céder à des affections privées, ou à des considérations politiques, est donc, une faute plus ou moins grave ; car, si l'on sacrifie par fois sans mécontentement à ses sentimens particuliers, cette faute devient inexcusable si elle entraîne à des conséquences fâcheuses pour la chose publique, c'est sous ce dernier rapport que nous allons nous occuper de cette question, persuadés que nous sommes qu'elle mérite attention.

Depuis long-tems, la Législature de l'Etat de la Louisiane, ayant senti le bienfait d'un code civil, qui lui donne en matière de législation, un avantage si décidé sur les autres Etats, a résolu de compléter son œuvre, en y ajoutant un code pénal et un code de commerce ; mais elle veut ces codes en harmonie avec les lumières actuelles ; qui puissent rassurer le citoyen contre les attentats du crime, et lui donner une garantie pour ses intérêts commerciaux !

Applaudissant aux vues sages de la Législature ; mesurant toute la hauteur des conceptions où doivent atteindre ceux qui seront chargés de tels intérêts ; nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que si le projet des deux codes a dû être élaboré par des législes distingués, il ne faut pas de moindres talens pour en éclairer la discussion. En effet, quelle étendue de connaissances législatives n'est elle pas nécessaires pour combiner dans un code pénal, les intérêts de la société avec ceux de l'humanité ! pour poser, avec justesse, cette limite fatale où l'amour de l'ordre social doit faire taire l'amour de ses semblables !

Si l'on passe ensuite à l'intérêt, moins grave sans doute, mais tout aussi pressant, qu'offre un code de commerce, on n'est pas moins surpris de la diversité des rapports à ménager entre les citoyens et les étrangers ; entre l'industrie et les capitalistes ; et de la précision, de la clarté nécessaires dans les lois commerciales ! nous ne nous dissimulons pas l'obscurité de plusieurs de nos lois ; et nous devons être assez sincères pour nous avouer que quelques unes d'entr'elles pèchent tellement par la rédaction, qu'elles en sont inexécutables. Or nous pouvons apprécier, d'après cette expérience, de quel intérêt il est d'appeler à la législature des talens qui soient à la hauteur des sujets à traiter.

Nous reconnaissons, dans notre chambre des représentans, nombre de gens distingués par le jugement, et les vues saines ; d'autres qui joignent, à l'élévation des vues, des connaissances remarquables comme jurisconsultes. Mais, parmi ceux qui méritent plus particulièrement cette dernière qualification, il en est qui ne possèdent pas les deux idiômes ; et nous ne pensons pas qu'il soit indifférent d'appeler au sein de la Législature des organes capables de faire apprécier, à tous, le sens intime de lois d'où peuvent dépendre la fortune [illegible] citoyens. Nous croyons fermement au co[illegible] que l'adjonction d'un homme d'un mérite égal à celui des hommes les plus élevés dans l'opinion publique, est indispensable, dans l'instant où vont se traiter des questions fondamentales ; dans l'instant où des codes nouveaux vont surgir du scin de notre Législature !

Telles sont les réflexions qui découlent de la conjoncture présente ; et qui nous font attacher tant d'importance à une élection qui, d'ordinaire, dépend plus de la faveur du moment, ou des affections privées, que d'un mûr examen des qualités de l'individu que l'on porte à la représentation nationale. Nous ne pouvons en conséquence imaginer qu'en considérant la nécessité présente, et le bien public, on puisse balancer dans un choix qui a pour objet MM. Mazureau et J. Sterrett.

Nous rendons toute justice à ce dernier ; et nous pensons qu'il pourra faire un jour l'un des ornemens de nos chambres. Mais sa jeunesse, son inexpérience des affaires politiques, permettent elles d'établir, dans les circonstances données, une comparaison qui ne soit tout à l'avantage de son compétiteur ? Il s'agit aujourd'hui d'élire un sujet propre à éclairer la discussion des questions les plus graves, aux yeux de gens déjà tout aussi éclairés, pour la plupart, que M. Sterrett ; il s'agit d'un député que ses connaissances en législation puissent mettre au premier rang de la chambre ! or, sans déprécier le talent du jeune candidat, nous en appelons à sa modestie, et nous pensons qu'il est prêt à s'avouer que la lutte n'est pas égale ; ses amis les plus dévoués sentiront d'ailleurs, que ce serait le placer dans un jour peu favorable, que de le mettre en lutte avec un homme tel que M. E. Mazureau, tandis qu'en toute autre occurrence, M. Sterrett se présenterait avec avantage à la candidature.

Il ne s'agit ici, ni de parti politique, ni de récrimination ! la question se réduit à l'utilité plus ou moins grande ! aux connaissances plus ou moins profondes de l'individu appelé à siéger dans la Législature de l'Etat, au moment où se discuteront le code penal et celui de commerce. La question gît tout entière dans la nécessité d'employer des talens supérieurs et reconnus, il s'agit enfin d'appeler un homme qui puisse aller de pair avec les Livingston, les Moreau Lislet, les Warkman et autres talens qui ont orné et ornent encore notre Législature. Veut-on discuter des codes ! il faut des légistes ! et parmi ces légistes il faut choisir le plus capable ! or, s'il est reconnu que M. E. Mazureau se recommande par sa haute [illegible] en législation ; s'il est, comme personne [illegible] contesté, le plus capable des deux concurrens ; n'est-ce pas sur lui que se doivent réunir tous les votes ! et n'est-ce pas lui que doivent appeler tous les citoyens amis des sages institutions ! tous le répétons ici, les citoyens qui veulent des garanties sociales contre le crime ; les négocians qui veulent des lois claires et précises, protectrices du commerce et de l'industrie, tous ceux enfin qui veulent une discussion lumineuse des deux codes, doivent voter pour M. E. Mazureau.

CIVIS.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE.

ST.-PÉTERSBOURG, 18 décembre.

L'empereur, par un ukase du 13 de ce mois, a donné au maréchal de camp comte Diebitsch, le commandement en chef de l'armée qui s'assemble sur la frontière ouest de l'empire, avec tous les pouvoirs et prérogatives attachés à cette place. En même temps, les gouvernemens de Grodno, de Wilna, de Minsk, de Podolie et de Volhynie, et la province de Rybinstock, sont déclarés en état de guerre, et placés sous la [illegible] commandant en chef.

L'armée qui va entrer en campagne se composera de corps détachés de grenadiers, du 1er. et du 2e. corps d'infanterie, du 3e et du 5e. corps de réserve de cavalerie, et des corps détachés de Lithuanie, qui, avec les troupes qui en font partie, constitueront les six corps d'infanterie.

L'aide-de-camp général d'infanterie comte Tro[illegible] est nommé chef-d'état-major.

FRANCE.

METZ, 25 décembre.

Un exprès arrivé d'Augsbourg le 21, annonce que 160 mille Russes sont en marche de toutes les parties de l'empire, et qu'ils s'avancent avec tant de rapidité qu'on pense qu'ils entreront à Varsovie vers le 1er. janvier.

ALLEMAGNE.

HAMBOURG, 28 décembre.

Les gardes impériales russes, au nombre de 30 mille hommes, étaient prêtes à se rendre sur la frontière de la Pologne, le 24 de ce mois. Le gouvernement est décidé à envoyer en Pologne une armée des plus fortes, contre qui éclate, pour étouffer promptement l'insurrection.

ITALIE.

Le *Courrier-Français* dit que le bruit d'une insurrection à Rome semble se confirmer. Une lettre de Gênes rapporte qu'un courrier arrivé de Rome annonce que les habitants de cette ville sont en armes et demandent une constitution. Toute l'Italie est à la veille d'une insurrection.

LITTÉRATURE.

MŒURS POLITIQUES AU XIXe SIECLE,
par Alexis Dumesnil (*Seconde Partie.*)

Le succès obtenu par la première partie de cet ouvrage est un de ceux qui laissent des traces durables dans la mémoire des lecteurs. M. Dumesnil y disait de dures vérités à cette restauration qui vient de tomber en ruines ; à tous les prôneurs obligés, tels que les courtisans, jésuites, congréganistes, etc. ; aux gens qui ont suivi toutes les causes et tous les régimes ; aux tartufes de libéralisme ; aux charlatans de tous les partis. C'était attaquer beaucoup de monde, et pourtant ce Juvénal en prose, peu satisfait de cette guerre presque générale, gourmandait encore rudement ce pauvre siècle, qui sans doute a plus d'une faute sur la conscience, mais qui a bien aussi quelques titres à faire valoir. On ne lapida pourtant point celui qui avait jeté la pierre à tant de gens ; sauf quelques réclamations modérées contre l'exagération de sa *morosité*, on rendit généralement justice à son talent, surtout à sa bonne foi : car nul autre ouvrage ne méritait mieux ce que Montaigne écrivit en tête du sien.

M. Alexis Dumesnil ne nous avait pourtant pas dit tout notre fait. Voici un second volume qui ne nous ménage guère plus que le premier, qui n'est pas écrit avec moins de verve et d'énergie, et qui ne sera pas lu moins avidement. L'auteur le terminait au bruit des coups de fusil qui renversaient ce gouvernement vermoulu, auquel il avait donné et donnait encore, dans ce volume, de sévères mais inutiles leçons. Il a tenu religieusement, nous dit-il, à le faire paraître tel qu'il l'avait composé, en y ajoutant un seul chapitre relatif à cette étonnante révolution ; et M. Dumesnil est un de ces hommes que l'on peut croire sur leur parole.

Son début est une revue, tracée à grands traits, des succès, des erreurs, des revers de nos différens partis politiques depuis le commencement du siècle. Dans cette remarquable appréciation des hommes et des faits, on distinguera surtout cette belle page sur Napoléon, écrite dans le style de Bossuet, avec la profondeur de Tacite : "Au milieu de tant de bruit qu'à vingt-cinq ans il avait déjà fait dans le monde, on admirait encore l'imposante sérénité de ses regards, l'énergie de ses discours, ce calme et cette antique gravité répandus sur toute sa personne.... Ajoutez aux plus belles parties du capitaine une volonté de fer, une vue à toute portée, la rare patience des détails, et partout l'expérience du génie. C'est ainsi qu'il se présentait avec ses hautes destinées ; et quand le pouvoir lui échappa, il sut encore retrouver au fond de son âme une autre grandeur. Mais, sur le trône, il donna trop à l'esprit de calcul, et ne fit point assez la part des sentimens.... Bonaparte avait le grand art d'enchaîner les hommes à sa fortune, mais par des liens qui s'usent promptement, et dont chaque jour voit se briser quelque nouvel anneau. Il ne descendit point assez avant dans les entrailles de l'humanité ; il ne saisit point la nature humaine par ce qu'elle a de plus noble dans ses affections. Il parla le langage des intérêts, et ne sut que trop bien se faire comprendre ; il créa une cour et non un état ; il fit des sénateurs et non des patriciens. L'arbre impérial poussa jusqu'au ciel d'immenses rameaux ; mais ses racines étaient à fleur de terre : il ne fallait pour le renverser qu'une tempête."

Après avoir mesuré, avec une telle hauteur de vue et de pensée, le géant de la révolution, on sent avec quel dédain M. Dumesnil doit traiter les petits hommes de cette royauté récrépie, qui marcha, ou plutôt se traîna de faute en faute pendant quinze années. Son ingratitude surtout est stigmatisée par l'auteur : "Souvent au modeste héritage du vainqueur d'Austerlitz touche la chaumière encore plus pauvre du soldat vendéen ; et, pour se consoler, ils parlent ensemble de leurs combats et des campagnes qu'ils firent sous des drapeaux divers. Or, tandis qu'ils vidaient ensemble cette grande querelle, la fortune a pris un autre tour. Celui qui se croise les bras de l'autre côté du Rhin, celui qui caressait en France tous les partis, l'homme habile de Coblentz et l'homme habile de la révolution ont fait pacte entre eux, et se sont partagé les grâces et les trésors. Tout leur est échu par droit de restauration, honneurs, richesses, sainteté même... La restauration a tenu compte d'un crime, d'une lâcheté, du moindre service de garde-robe ; elle n'a fait banqueroute qu'à l'honneur ! "

Ce qu'on pourrait appeler la partie morale de ce livre n'offre pas des tableaux moins bien tracés, et y joint souvent des aperçus pleins de finesse et d'observation. Mais c'est là que parfois aussi, dans son premier volume, M. Alexis Dumesnil a vu la société actuelle à travers une misantropie contre laquelle il n'est pas assez en garde. Il faut justifier par des exemples l'éloge et le reproche. La Bruyère n'eut pas signalé avec plus de vérité et de tact que ne l'a fait notre auteur dans le passage suivant, la grave maladie qui tourmente le corps social : "Notre siècle a cela de particulier que nul n'attend son sort de l'état ou de la profession qu'il embrasse. Nous n'entrons dans une carrière que pour épier l'occasion d'en sortir avec avantage ; toutes nos vocations sont transitoires, tous nos projets ont deux fins. L'ambition voit partout des degrés, et ne se fixe plus de terme. Si l'on fait un livre, c'est pour arriver à un emploi ; si l'on enseigne quelque science, les arts ou la philosophie, c'est, comme on dit aujourd'hui, pour se créer une position politique. On quitte à moitié course sa carrière, on la quitte aux trois quarts, on la quitte au commencement ; et l'on ne fait rien de bien, parce que l'on ne l'ont rien avec amour."

Veut-on un tableau d'une malicieuse vérité dans ses détails, et dont seulement l'application est peut être trop générale ? Lisez cet ingénieux commentaire du mot d'un homme qui s'y connaît : *Il y a de l'argent au fond de toutes les opinions.*

"N'avez-vous jamais rencontré dans sa tournée ce mendiant qui s'en va par les rues provoquer au soin de la clarinette ou du haut-bois la pitié publique ? Il commence au Marais de saints cantiques, pour dans le faubourg Saint-Germain *Gabriel* et *Vive Henri IV*, et finit sur le boulevard par l'air de *la Cuisine*. C'est ainsi que passent d'un régime à l'autre, et toujours avec l'opinion du moment, ces hommes qui font profession de manger les changes et les dégrades, et de tendre le chapeau à tous les partis. Ils ont voulu la république et l'anarchie ; ils ont voulu Bonaparte et l'empire ; puis la charte, puis monsieur de Polignac.... (La phrase s'arrête ici ; qui on se rappelle que l'ouvrage est écrit avant la nouvelle révolution.) Toutes nos doctrines sont aujourd'hui sous l'inspection de l'industrie ; au fond du plus beau zèle, il y a toujours quelque espoir de fortune. On sait pourquoi celui-ci se tient à gauche, et pourquoi celui-là à droite ; pourquoi les bonnetes, pourquoi les amaranthes ; pourquoi les plus belles professions de foi. Le jésuite dont la bourse est le vide, s'écrie qu'il n'y a plus de religion en France ; le libéral auquel on n'achète point ses pamphlets dit que le reste de notre patriotisme : toute la cour pense aboutir d'abord à faire venir l'argent à la compagnie."

Voilà ce ces peintures, et mais d'une approbation générale, auxquelles rendu justice la conscience même des gens qu'elles signalent. Trouvera-t-on la même vérité dans ce passage ironique, où l'auteur cite, comme les seules améliorations de l'époque, l'huile substituée dans nos cheveux à la poudre, et l'avantage de mourir de la gastrite, au lieu de la petite vérole ! Eh ! ne connaissant que notre siècle a vu renaître l'union des familles, le goût de la vie domestique, n'est-ce pas y chercher à tort une cause moins louable, que de prétendre que "nous nous livrons plus volontiers à des affections particulières, parce qu'aussi nous aimons un peu moins la patrie ?" Ailleurs, M. Dumesnil, en attaquant notre école de littérature, y voit un des produits funestes de l'invasion, et le romantisme est à ses yeux *le reflet de l'étranger*. Ce n'est plus la l'observation de La Bruyère ; c'est l'hyperbole de Juvénal ou la *grondrie* d'Alceste ; mais on ne change point son caractère, l'auteur des *Mœurs politiques* est pour ses lecteurs un de ces amis qu'il faut bien prendre avec leurs défauts.

Le dernier chapitre de l'ouvrage, celui qui a pour sujet la révolution de juillet, contient une des plus justes, des plus belles appréciations qu'ait pu faire l'histoire contemporaine de ce grand événement et de ses immenses résultats. Terminons cet article en citant encore un de ces morceaux et dignes empreints d'une haute prévision et d'une nerveuse éloquence :

"Ajoutez maintenant cette ruine à tant d'autres ruines, et dites s'il est monarque aujourd'hui qui puisse impunément se jouer de la vérité. Les temps sont nouveaux : ils appellent une autre forme de civilisation, et c'est parce que les rois ne l'ont pas compris, qu'ils se succèdent avec cette étonnante rapidité. L'opinion a fait justice de tout prestige de grandeur et de puissance : il faut présentement au trône d'autres étais qu'un droit divin qui l'abandonne et une légitimité qui succombe. Les hommes ne se gouvernent que par des convictions ; elles ne sont plus de ce côté.

"Nul pouvoir ne saurait empêcher que ce peuple n'ait mangé du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Or, c'est pour cela qu'il a porté ses regards sur sa honte et sa misère, et qu'il a vu d'abord toutes les fraudes et les mystifications dont il était le jouet. Là où les hommes se rendent compte de leurs institutions, il faut bien qu'elles puissent supporter un libre examen : il faut qu'elles soient avant tout justes et vraies, et conformes à la dignité humaine. On ne conçoit plus une religion aimée du pauvre, enseignant le désintéressement et l'humanité, qui fasse des prêtres avides et superbes ; on ne conçoit pas davantage une domination dont l'utilité publique ne serait pas le but et la fin."

Puissent ces sages conseils, qui sont à l'adresse de tous les souverains, être mieux accueillis que ceux qu'avait donnés à la race déchue M. Dumesnil ! car lui aussi fut une *inutile Cassandre*, dont un coup de foudre n'a que trop bien justifié les prophétiques menaces.

COMMERCIAL.

Extrait d'une lettre reçue par une maison de commerce de cette ville :

HAVANE, 17 février 1831.

"Le droit sur les farines américaines, sous pavillon américain ou étranger, vient, par un nouveau décret déjà publié et dont l'exécution doit commencer dans 45 jours, d'être porté à $9 50 par baril. Sous pavillon espagnol, le droit sur cet article reste fixé à $7. Le droit sur les farines espagnoles vient aussi d'être augmenté.

Graisse, 11 à 11½ ; farine 13½ ; porc et bœuf, bas ; change sur Londres 18½ pour 0-0. Le frêt pour l'Europe languit."

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $4,75 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 48 onces de pain pour un escalin.

D. PRIEUR,
26 février. Maire.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Delta, Wood, Liverpool, W W Caldwell
Brick Montano, Creamer, Baltimore, Capt.
Brick Arab, Rairdon, Liverpool, L H Gale.
Brick Commerce, Haywaid, Philadelphie, W Tufts & co.
Brick Columbus, Lake, Portsmouth, L H Gale
Goël Bashaw, Packer, Matanzas, W Tufts & co
Goë Josefa, Roca, Campêche F Fio.

PARTI HIER SOIR.

Pour les Passes, le bateau de remorque Florida, avec le brick Arab, pour Liverpool ; le brick Columbus, pour Portsmouth ; le brick Commerce, psur Philadelphie : la goël. Talma, pour la Havane : la goël. Josefa, pour Campêche, et la goël. Bashaw, pour Matanzas.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Atlas, des passes, ayant conduit en bas le navire Isaac Hicks et le brick Florida—il a amené dans le port le brick Elm et la goël. Waccamaw.

Bateau de remorque Post Boy, Herriman, des passes, ayant conduit en bas la barque Portland et le navire Corral—il a amené dans le port la goël. Richmond, Selby, le brick Roxana, le nav. Siroc et la goël. Fortuna. Rien de nouveau

Navire Siroc, Lambert, N. York, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires, et les consignataires des bâtimens ci-après rapportés, voyez la page anglaise.)

Brick Roxana, Miller, de Liverpool.
Brick Elm, Mierkens, de la Havane.
Goël. Waccamaw, Hardy, de la Havane.
Goël. Richmond, Selby, de la Havane.
Goël. Fortuna, Williams, du Port-au-Prince.

Bateau-à-vapeur Plough-Boy, Patterson, des Attakapas, avec 63 bts sucre, 45 bales coton, 396 cuirs à divers.

Bateau-à-vapeur Attakapas, Dougl. de St.-Martinville, avec 16 bts sucre à W Montgomery, 10 à Peyroux, Rivarde & co. 6 do. à ordre—10 passagers.

Bateau-à-vapeur Integrity, Lafontaine, des Opelousas, avec 100 balles coton à J Linton, 30 à Williams & Lee, 9 à A Fisk & co. 24 à Moore, 21 à P Dubertrand, 4 à ordre.

Bateau-à-vapeur Cleopatra, Jenkins, Louisville, avec du bœuf, du porc, de la graisse, de la farine, du coton &c. à J G Stevenson, et autres. —54 passagers à la chambre et 117 sur le pont.

Théatre d'Orléans.

DIMANCHE, 27 FEVRIER 1831.

LA CLOCHETTE,
OU LE DIABLE PAGE.

Opéra féerie en 3 actes, et à grand spectacle, de M. Theaulon, musique de M. Herold.

Le spectacle sera terminé par la reprise de

LE SOLDAT LABOUREUR,
OU LES MOISSONNEURS DE LA BEAUCE.

Comédie villageoise, tableau militaire en 1 acte, mêlée de couplets, par MM. Francis, Brazier, et Dumersan.

THEATRE AMÉRICAIN.

LE DIRECTEUR du **THEATRE DE LA RUE DU CAMP**, en prévenant le public en général, de l'arrivée du célèbre TRAGEDIEN

CHARLES J. KEAN,

du Théatre Royal de *DRURY LANE*, à Londres, se fait l'honneur d'annoncer qu'il a contracté un engagement avec lui, pour **NEUF REPRESENTATIONS**, durant lesquelles il remplira, dans les tragédies de l'immortel Shakespeare, les rôles qui ont assuré les suffrages les plus flatteurs qu'aucun acteur ait jamais obtenu en Europe et en Amérique.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP

LUNDI PROCHAIN 28 DU COURANT,

POUR LE DEBUT DE

CHARLES JOSEPH KEAN,

Une représentation de

RICHARD III.

Tragédie de SHAKESPEARE, dans laquelle M. **KEAN** remplira le rôle de **RICHARD III**, et reparaîtra mercredi et vendredi de la même semaine.

☞ L'on pourra se procurer des loges pour le début, ou pour tout l'engagement de M. Kean.

☞ Pour la location de quatre loges privées, s'adresser à Mr. Rowe, au contrôle du théâtre.

26 fev.—2.

TRAITES sur New-York et Boston, à vendre par
26 fev THEO. NICOLET & Co.

CAFE de la Havane.—900 sacs de café fin vert, en debarquement du brick Elm, et à vendre par
26 fev J. W. ZACHARIE & Co.

CAFE ET PIMENTO de la Jamaïque.—8 tierçons de café et 20 sacs de pimento, reçus par le St. Croix, et à vendre par
26 fev J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE.—Une très belle **VOITURE** en bon état, et deux bons **CHEVAUX**. S'adresser au bureau de cette feuille.

25 février

AVIS—Le soussigné a trouvé hier matin, à 11 heures, un petit nègre de 4 à 5 ans, qui paraît s'être perdu dans la ville et n'a pu donner aucun renseignement sur la résidence de son maître. Il est vêtu en drap gris, et n'a ni souliers ni chapeau.

Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais d'insertion du présent avis, et de nourriture de l'enfant. F. JARTON.

Rue de la Levee, vis-à vis la Pompe-à-feu.

25 fevrier —3

VENTA.

ANTOINE GENERAL ofrece vender un Establecimiento de Café, Billar y Fonda, situado en la calle Dumaine, No. 21, entre la de Levé y Condé.

Los que quieran imponerse de las condiciones podran dirigirse en el establecimiento, à su propietario. 24 de febrero

Charles Denis,
DISTILLATEUR LIQUORISTE,

NOUVELLEMENT arrivé en cette ville, a l'honneur de prévenir le public en général, qu'il a ouvert, rue St. Pierre, No. 125, entre Bourbon et Dauphine, un magasin où l'on trouvera toutes espèces de liqueurs fines et sirops des meilleures qualités, qu'il vendra en gros et au detail. Il espère d'après le zèle et les soins qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites, mériter la bienveillance du public.

24 fév-1m

AVIS.—Le CERTIFICAT de vingt-six coupons d'Actions dans la Compagnie du Chemin-à-coulisse de Pontchartrain, appartenant au soussigné, ayant été perdu, demande sera faite pour un renouvellement, dans dix jours de cette date.

16 février—10 B. SHAUMBURGH.

JEAN GUADIZ a l'honneur de prévenir respectueusement le public qu'il vient de transporter sa Boutique de *BARBIER*, de la rue Royale à la rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse. Il espère, par ses soins et son assiduité, mériter la confiance et l'encouragement du public.

Pour ce qui concerne la partie de CHIRURGIE-DENTAIRE, il prévient les dames et messieurs qui désireraient l'employer, qu'il continue toujours à se tenir, à cet effet, dans la maison No. 301, rue Royale, près la rue St.-Philippe.

22 février—1m

POUR PHILADELPHIE.

Le beau brick, paquebot, ELM, capitaine Mierkens, ayant de bons emménagemens pour les passagers. Pour frêt ou passage, s'adresser à
26 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER—La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, **ST. THOMAS**, cap. Lane, du port de 600 barils, sera prête dans trois jours à recevoir du frêt. S'adresser à bord, près de la Douane, ou bien à
26 fév STETSON & AVERY.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1000 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à
26 fév THEOD. NICOLET & Co.

POUR MATAMOROS—(*Par le fleuve.*)

La belle goëlette fine voilière **JANE**, capt. M'c PEARSON, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, commencera à charger lundi prochain, 28 du court. Pour complément de fret, ou passage, cette goëlette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
25 fév. J. W. ZACHARIE & co.

POUR LA HAVANE.

La goëlette **WHALE**, capitaine Wolf, partira dans tout le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face des Magasins Bleus, ou à THAYER, HURD & Co.
23 février—4 No. 29, rue des Magasins

POUR BOSTON.—(*Un paquebot.*)

La belle barque **PALLAS**, capitaine Kelley, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le no. 80, ou à
23 fév. *STETSON & AVERY.*

POUR BOSTON OU PHILADELPHIE,

Le beau brick fin voilier, A 1, **GEM**, partira sous peu pour un de ses deux ports. Pour frêt, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
23 fév A. GURNEY, 62 rue Gravier

A FRETER,

Le brick **JOSEPH SPRAGUE**, capitaine Hanks, peut recevoir environ 275 boucauts de sucre ou 1400 barils de farine. S'adresser à WM. G. HEWES,
23 fév rue du Camp

A FRETER.

Le brick A 1, **CHALCEDONY**, capitaine King, pouvant porter environ 150 boucauts de sucre. S'adresser à
WM. G. HEWES,
22 fév No. 9, rue du Camp

A FRETER.—Le beau brick **MOSCOW**, capit. Fales, du port d'environ 400 boucauts de sucre, sera, sous peu de jours, prêt à charger. S'adresser à bord, ou à
22 fev STETSON & AVERY.

On demande un bâtiment pour l'Europe. S'adresser à
21 fev. THEO. NICOLET & Co.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier **AJAX**, capitaine F. Budd, ayant les trois-quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, fera voile pour le dit port sous peu de jours. Pour frêt de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
J. PRATS,
17 février—5 No. 52, rue Ste. Anne

POUR PORT-AU-PRINCE.

Le brick fin voilier **BILLOW**, capt. Sampson, du port de 180 tonneaux. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Louis ou à
BEDFORD & SUMNER.
53, rue Bienville, entre les rues de Chartres
16 février—2 et Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le beau brick **THOMAS**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Currie. Pour frêt ou passage, s'adresser à
16 février THEOD. NICOLET & co.

A FRETER.

Le brick double en cuivre, (A 1) **NAVARINO**, capit. Weeks, pouvant porter environ 450 boucauts sucre. S'adresser à WM. G. HEWES,
15 février No. 9, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot **EDWARD BONNAFFE**, capitaine Vandyke, double et cheville en cuivre, est maintenant en déchargement et peut recevoir une cargaison sous peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. C. BELL,
15 février No. 60, rue du Canal

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY.
12 fev 27, rue du Camp

ON DEMANDE un bon batiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et melasse, pour un port du nord. S'adresser à (11 fev) THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER.

Le brick (A 1) **ELVIRA**, capitaine Joseph Grace, du port de 900 balles coton. S'adresser à
9 février WM. G. HEWES, rue du Camp

POUR NORFOLK ET RICHMOND.

(*Passage seulement*)—Le beau brick fin voilier **BOURNE**, capitaine Burtall, maintenant à la côte, sera ici dans peu de jours, et sera expédié sur le champ. Pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
8 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A LOUER OU FRETER.

Le joli brick fin voilier **DELAWARE**, capitaine Wilson, de 130 tonx. ; chargé 160 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 f.] *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.

La goëlette fine voilière **SARAH**, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à
4 fév. *J. W. ZACHARIE et Co.*

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick **ALFRED**, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
4 fév *STETSON et AVERY.*

A LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette **PARAMOUNT**, cap. Lobey, du port d'environ 80 bts. de sucre ; elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à
3 fév. *LINCOLN & GREEN.*

POUR BOSTON (paquet régulier.)

Le superbe brick fin voilier **WILLIAM**, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
29 jan. *STETSON et AVERY.*

GOUDRON.—100 barils reçus par la goëlette Nelson, 100 dito par la goëlette Abigail et 120 par le brick Samaritan. A vendre par
WM. G. HEWES,
22 février No. 9, rue du Camp

VENTE A L'AMIABLE.

ANTOINE GENERAL offre à vendre son Etablissement, dans lequel se trouvent un Café, un Restaurant et des Billards, il est situé rue Dumaine, No. 21, entre les rues de la Levée et Condé. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, au propriétaire. 24 février—6

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

MARDI 1er. Mars, il sera vendu à son magasin d'encan, 8 bales de Brin français, écru et blanc. 26 fév.

PAR T. MOSSY.

MARDI 1er. Mars, il sera vendu à son encan, un assortiment considérable de marchandises sèches anglaises, consistant en guingans et sirsacas à raies et à carreaux, mouchoirs madras et autres, mousselines à raies et à carreaux, indiennes, garnitures, collets pélerine et chemisettes brodés, coutil de coton, ticklenbourg &c. Les conditions seront connues au moment de la vente. 26 février

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, Lundi 28 du courant, à midi précis, à la bourse Hewlett.

Quatre superbes **TERRAINS**, enceignures des rues Français et Girod, faubourg Marigny, ils sont très élevés, leur situation avantageuse et la grande augmentation de valeur dont ils sont susceptibles mérite d'attirer l'attention des acheteurs, lesquels sont invités d'aller visiter le plan déposé à la Bourse.

Conditions, à 6 12, et 18 mois de terme, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait pai